

## l'UQAM

## Dans nos feuillets radiophoniques (1930-1965)



«Jeunesse dorée»



Guy Maufette: «Le ciel par-dessus les toits»



«Un homme et son péché»



Roland Bédard: «Faubourg à m'lasse»



«Le curé du village»

## ... une histoire des idéologies

1940. Au Québec, plus d'un million d'auditeurs suivent avec assiduité les feuillets radiophoniques diffusés par quatre postes différents. Cinq ans plus tard, ils étaient un million et demi à prêter oreille à cette forme de littérature populaire. Rien d'étonnant si la baisse d'écoute de ces émissions a coïncidé avec l'avènement de la télévision, vers 1950.

Or, loin d'être une littérature de contestation ou une recherche formelle de type élitiste, le feuilleton radiophonique s'est révélé, à l'étude, comme l'écho des valeurs et des intérêts véhiculés par la société à cette époque, valeurs reconnues par les principaux «définisseurs» d'idéologie, entre 1930 et 1965 (éditorialistes, professeurs, politiciens, membres du clergé...).

Voilà ce qui ressort d'une recherche effectuée depuis 1976 par Mme Renée Legris, professeur au département d'études littéraires de l'UQAM et responsable d'un groupe de recherche sur l'Histoire de la radio et de la télévision. A ce jour, elle a reçu \$113 000 du Conseil des arts pour mener à bien ce travail, réalisé en collaboration avec M. Pierre Pagé, professeur à l'UQTR.

L'étude porte sur les vingt plus importants feuillets radiophoniques de cette période: Un homme et son péché, Vie de famille, Curé de village, Faubourg à m'lasse, etc. Bon nombre de dossiers ont été constitués, partant de l'analyse des structures narratives et du système logico-sémantique de ces textes. Les chercheurs utilisent de plus en plus, à cette fin, des instruments tels que la sémiologie et la sémantique-structurale. Renée Legris a procédé à la synthèse de ces dossiers qui donneront lieu à deux publications: Histoire et anthologie du feuilleton radiophonique, Etude des modèles discursifs et des idéologies des textes.

Ce faisant, elle poursuit un triple objectif: l'avancement des connaissances dans le domaine de l'histoire littéraire des médias

électroniques au Québec; la formation de jeunes chercheurs (au total, douze assistants de recherche — dont neuf de l'UQAM — ont oeuvré sur ce projet); enfin, la publication des résultats, pour les rendre accessibles à tous et favoriser d'autres études du genre, à l'intérieur des cours par exemple.

Au stade actuel de la recherche, Mme Legris est en mesure de confirmer l'hypothèse selon laquelle les diverses tendances idéologiques de l'époque ont investi les «objets» étudiés. Parfois, l'aboutissement de l'action dramatique est récupérateur; il incite à rejeter les solutions de type libéral ou progressiste et indique plutôt une voie conforme à l'idéologie traditionnelle. D'autres oeuvres proposent des solutions de compromis, permettant à des idéologies nouvelles de

faire un certain cheminement, lent mais indéfectible. Cependant, constate Mme Legris, malgré les retours en arrière proposés dans certains feuillets, une évolution se manifeste, prélude à une réelle transformation des valeurs anciennes. Sans doute le reflet de mouvements analogues dans la société.

Trois types de récits se dégagent de cette observation. Le

premier présente des sujets en quête de maturité virile, impliquant un affranchissement face au milieu familial quant au choix d'une carrière, d'un conjoint. Le second met l'accent sur la «vertu persécutée», des femmes-victimes dans 90% des cas. Leur situation pitoyable est liée, la plupart du temps, à la défection de l'un des membres de la

[la suite en page 2]

## Service de consultation juridique

## Quatre nouveaux projets

A la CSN, dans les Acefs, au CLSC centre-ville, à l'Association pour la promotion de la santé, des étudiants du module de sciences juridiques concrétiseront, en

1978-79, quatre nouveaux projets du Service de consultation juridique de l'UQAM. Bien entendu, la pratique du «cas-à-cas» se poursuivra comme l'an dernier, ouverte à la communauté universitaire et aux résidents du quartier. Une quinzaine d'étudiants y assureront la permanence, encadrés par deux avocats: Jean-Serge Masse, professeur au département et Daniel Paquin, praticien rémunéré à même le budget du Service.

Pour la quarantaine d'étudiants impliqués dans ces projets, il s'agit de vérifier leurs connaissances dans la pratique, d'effectuer une critique de l'apprentissage et de l'utilisation du droit, [la suite en page 2]

## Premier concert électro-acoustique

L'Association pour la création et la recherche électro-acoustique du Québec démarre sa saison de concerts en présentant ce lundi 23 octobre trois oeuvres du Groupe de musique expérimentale de Bourges en la présence du directeur, M. Christian Clozier.

M. Philippe Ménard, membre de l'Association et professeur au département de communication, est particulièrement heureux de recevoir M. Clozier, bien connu du milieu musical français pour son travail remarquable dans le développement de la musique électro-acoustique.

Trois oeuvres seront créées lors de ce premier concert dont l'une de M. Clozier lui-même. Les deux autres sont de Mme Françoise Barrière, co-directrice du groupe de Bourges et de M. Pierre Boeswillwald. La diffusion sera faite en la salle du pavillon Lafontaine à 20 h 30, le module de musique ayant accepté de bon gré d'insérer cet événement dans sa séquence d'activités du lundi au Lafontaine.

Bonne nouvelle pour les gens

de l'ACREQ: le Conseil des Arts a accordé une subvention pour les manifestations de cette année. Petit avertissement aux amateurs: il en coûtera désormais \$2 pour aller aux concerts. Comme quoi toute bonne chose se paye! D.N.



Bonne surprise mercredi soir lors de la remise des prix du concours «d'expression artistique dans notre milieu»: aux deux prix de \$250 chacun s'est ajouté un troisième de \$100, celui-là également offert par la Caisse Pop de l'UQAM. De gauche à droite, on voit ici: Pierre Houle, coordonnateur du concours, M. Claude Pichette, recteur, Marie-Christine Landry, étudiante en arts plastiques [sculpture en céramique], Sylvie Collard, étudiante en gravure [lithographie], M. Michel Meilleur, représentant de la Caisse Pop de l'UQAM et Stéphane Giraldeau, employé technicien au département de design [série de photos-documents].

## L'éducation morale n'est plus un vœu pieux

Le département et le module des sciences religieuses de l'UQAM ont toujours appuyé ceux qui, dans les différents milieux, défendaient la possibilité pour les enfants et les adolescents d'opter pour un enseignement moral qui ne soit pas teinté de préoccupations religieuses. L'ouverture cet automne d'un programme de certificat en éducation morale, élaboré par les Sciences religieuses, en est la preuve.

«Face à la conjoncture spirituelle et idéologique du Québec d'aujourd'hui qui modifie la situation de l'enseignement religieux dans les écoles, dit M. Denis Savard, initiateur du projet, et devant l'apparition de nouveaux programmes d'enseignement moral aux niveaux primaire et secondaire, il était urgent d'aider les enseignants et les conseillers pédagogiques. Le certificat leur offre un outil de formation et de perfectionnement leur permettant de s'ouvrir à de nouvelles perspectives, de développer de nouvelles attitudes, d'acquiescer un ensemble de connaissances et d'habilités les rendant aptes à travailler dans le cadre de ces nouveaux programmes.»

Si, au secondaire, cette formation répond à la demande des enseignants conscients de leur manque total de préparation, elle résoudra au primaire, espère M. Savard, les problèmes posés par l'exemption de l'enseignement catholique. Problèmes qu'est venue récemment rappeler la Commission des droits de la personne du Québec sur le droit à l'exemption de l'enseignement religieux (février 78): «Depuis plusieurs mois, de nombreux parents d'enfants fréquentant des écoles catholiques se sont adressés à la Commission pour témoigner de leurs difficultés à faire valoir leur droit à l'exemption de l'enseignement religieux et leur droit com-

plémentaire à l'enseignement de la morale au niveau primaire pour leurs enfants.»

Aucun programme de formation à l'éducation morale n'existait jusqu'à présent dans les universités québécoises de langue française (sauf une maîtrise en éthique à l'UQAR). Le programme élaboré à l'UQAM fait appel à la collaboration de six départements: sciences de l'éducation, philosophie, psychologie, sociologie, sexologie, et, bien sûr, les sciences religieuses qui offrent la majorité des cours. «Ce qui n'en fait pas pour autant une entreprise de récupération» souligne M. Savard. «Nous croyons que l'orientation scientifique du département des sciences religieuses peut dissiper cette crainte...»

«Nous cherchons depuis plusieurs années à développer une problématique où religions et autres visions du monde sont étudiées à partir des mêmes concepts... C'est en travaillant à bâtir une telle problématique que les Sciences religieuses se sont intéressées à l'étude des valeurs et de tous les lieux où celles-ci se manifestent: attitudes, comportements, codes de lois, chartes, mouvements sociaux et politiques, etc.»

Le programme de certificat en éducation morale de l'UQAM s'adresse d'abord aux enseignants. Il s'adresse aussi à toute personne préoccupée par la question; il est dispensé à temps partiel et est conçu de telle sorte qu'on peut le compléter en deux ans.

Ce programme comporte les cours obligatoires suivants: théories et pratiques en éducation morale; atelier d'exploration des valeurs; dimensions de la personne et développement moral; les morales et leurs sources; morales et sociétés; défis moraux contemporains; le discours moral.

H.S.

## Commission des études

A la réunion régulière du 10 octobre, la Commission des études a:

- modifié le calendrier d'hiver 79 en changeant les congés des 20 et 23 avril pour les 13 et 16 avril.
- résolu que le certificat en intervention psychosociale demeure pour un an sous la responsabilité du comité de coordination de la famille des sciences humaines.
- prolongé le mandat de M. Brian Mulherin comme directeur intérimaire du module d'information scolaire et professionnelle jusqu'au 31 mai 1979; et le mandat de M. Luc-Normand Teller au poste de directeur du rassemblement en études urbaines, rétroactivement du 1er juin 78 au 31 mai 79.
- nommé M. Jacques Peltier directeur du module d'économie; M. Jorge Niosi, directeur du module de sociologie et M. Marc Durand, directeur du programme de maîtrise en sciences de la terre.
- nommé M. Michel Drouet de l'Institut de Recherche en Energie du Québec, tuteur au département de physique.
- nommé M. José Levy, vice-doyen intérimaire à la famille des sciences humaines jusqu'au 1er novembre 78; et M. Denis Savard, du 1er novembre 78 jusqu'à la nomination d'un vice-doyen par le conseil d'administration.
- renouvelé les mandats de MM Louis Cyr et Pierre d'Aragon comme membres de la sous-commission des études du premier cycle et nommé M. Robert Rigal comme nouveau membre.
- renouvelé les mandats de MM Paul Martel-Roy et André Bernard à la sous-commission des études avancées et de la recherche; nommé MM Jean-Claude Brief et Claude Courchesne comme nouveaux membres.
- nommé les personnes suivantes comme membres de la sous-commission des ressources: M. Jean-Jacques Giguère

(arts), M. Godefroy-M. Cardinal (formation des maîtres), M. Daniel Vocelle (sciences), Mme Ruth Lizée-Parker (sciences administratives et économiques), Mme Johanne Ledoux (sciences humaines) pour des mandats allant jusqu'au 15 novembre 1979.

- reçu le rapport du registraire sur les inscriptions à l'automne 78.
- pris connaissance de l'avis du comité des politiques d'admission concernant le rapport sur les politiques d'admission dans les universités du Québec.
- recommandé au Conseil d'administration l'adoption de la politique et des priorités globales relatives aux congés de perfectionnement et aux congés sabbatiques pour l'année 79-80 telles que définies dans le document présenté par le bureau du doyen de la gestion des ressources.
- reçu favorablement le bilan du travail de la sous-commission des études avancées et de la recherche de même que son programme pour l'année en cours.
- proposé six candidats aux trois sièges de responsables d'enseignement ou de recherche au Conseil des études.
- fait le point sur le programme PERMAMA.
- pris connaissance de la liste anticipée des membres du comité des services à la collectivité.
- reçu une demande de création d'un comité ad hoc pour étudier les problèmes de fonctionnement des bibliothèques à l'UQAM et une demande de création d'un comité des usagers de l'informatique.
- été informé de la visite du Conseil des Universités en novembre prochain et de la présidence de l'UQ, également en novembre.
- reçu le document Capuano du comité des brevets et confié à la gestion des ressources le mandat de faire les consultations requises en vue de présenter une politique à la CE en temps opportun.

## Cinq ans dans la vie de l'ombudsman

Persuadé d'être victime de discrimination un étudiant frappe à plusieurs portes et n'obtient pas justice. Il décide de porter son cas à l'attention de l'ombudsman. Qui, dit-il, a entrepris l'étude de son dossier avec beaucoup de sérieux.

Le poste d'ombudsman est occupé depuis sa création à l'UQAM en 1973 par M. Edmond Labelle. En cinq ans, le total des plaintes et des consultations a doublé: de 125 qu'il était en 73, il est passé à 245 pour l'année 77-78 (septembre à juillet). Un bond explicable, en bonne partie, au fait que le bureau de l'ombudsman est maintenant bien connu, qu'il est devenu un service comme les autres. «Intégré au paysage et disponible en cas de besoin», comme le précise M. Labelle.

Le gros de la clientèle de l'ombudsman a été et demeure les étudiants. S'ajoutent les employés non syndiqués. Echapent à sa juridiction les professeurs, les employés et cadres ayant droit de recours par voie de convention collective ou de protocole d'entente. Mais l'ombudsman de l'UQAM a toujours laissé sa porte ouverte: «Une fois signifié mon manque de juridiction à l'égard du personnel syndiqué, il n'est pas interdit, que je sache, d'offrir accueil et considération».

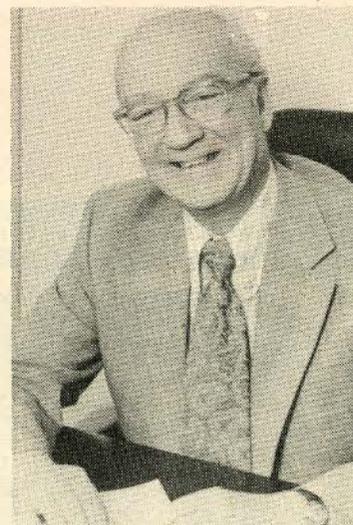
### Peu de conflits sérieux

La nature des plaintes et des consultations n'a guère changé depuis les débuts: incidents de parcours académique, conflits de vie communautaire, retards, erreurs ou déficiences, à quoi s'ajoutent des cas particuliers et bon nombre de consultations. M. Labelle estime que peu de cas traduisent des conflits sérieux: «Ils expriment plutôt des incompréhensions, des accrochages, des négligences, des maladresses, des lenteurs inexplicables, des besoins de mise au point de part et d'autre, une certaine incapacité d'en venir à bout par les mécanismes en place. Toutefois, on ne m'a pas encore fait la preuve que la situation à l'UQAM soit plus alarmante qu'ailleurs. J'ai plutôt été témoin de progrès appréciable et d'une bonne volonté évidente.»

L'ombudsman de l'UQAM constate - avec modestie - que la plupart des plaintes qu'il a reçu se sont réglées. Et souvent à l'entière satisfaction du plaignant. «Ce qui est un témoignage de bonne volonté généralisée». Par ailleurs, beaucoup de plaintes jugées non fondées se sont transformées en simple consultation. Quelques rares cas sont restés pendants. «Au bureau de l'ombudsman, et plus qu'ailleurs, soutient M. Labelle, l'échec ou la demi-réussite demeure possible. Un ombudsman ne cherche pas à gagner des causes célèbres; ce n'est pas un avocat d'un parti contre un autre. Il cherche surtout - et toujours dans un rapport de personne à personne - à «dégeler» les problèmes, à rapprocher les gens, à les aider à trouver leurs propres solutions. Il s'efforce d'agir à l'amiable et promptement, à la base, au niveau où les problèmes se posent sans recourir inutilement aux échelons supérieurs... puis il se retire sur la pointe des pieds.»

### Une autonomie totale

M. Labelle insiste sur le fait que l'ombudsman n'est pas un substitut mais un auxiliaire, qu'il n'est pas un surveillant mais un partenaire. Que son pouvoir en est un



En présentant son cinquième rapport annuel, M. Edmond Labelle recommande la création d'un comité ayant pour mandat d'étudier la question de l'usage du tabac à l'UQAM. «Sur ce sujet, l'UQAM ne se situe certainement pas à l'avant-garde. Toutefois, les protestations commencent à s'élever, une certaine offensive à s'ébaucher...»

d'intervention et de recommandation.

L'ombudsman reçoit son mandat du Conseil d'administration de l'UQAM à qui il fait rapport annuellement. Dès le départ, son mandat lui est apparu assez complet mais peut-être insuffisamment développé. Avec le recul, il considère que cette première formulation a été rédigée «avec justesse et pondération». «Si les raisons d'être et les

objectifs d'un ombudsman universitaire doivent être clairement et fermement établis, il faut que les directives, les instructions, les procédures qui peuvent s'ajouter demeurent intentionnellement vagues, laissées à la discrétion du titulaire; cette latitude d'action est nécessaire à son autonomie et à son efficacité». L'administration de l'UQAM, affirme M. Labelle, a toujours maintenu sa confiance en l'office de l'ombudsman. «Je peux le dire ouvertement, dans le respect total de son autonomie».

### Souplesse des procédures

L'ombudsman de l'UQAM parle avec beaucoup de chaleur de l'institution où il travaille «au ras de l'humble réalité quotidienne». Il pense que bien des universités envient la souplesse des procédures et des règlements de l'UQAM qui en font une institution s'ajustant mieux et plus rapidement à la vie nouvelle.

Ancien directeur de l'éducation permanente de l'UQAM, ex-directeur de l'École des Beaux-Arts, ancien vice-recteur à l'enseignement au Collège Sainte-Marie, M. Labelle arrivait bien préparé à son poste.

Il entreprend une nouvelle année «dans le même esprit et de la même manière», toujours épaulé de sa secrétaire, Mme Marthe Béliveau.

M. Edmond Labelle demeurera-t-il longtemps seul ombudsman universitaire en milieu francophone québécois?

Hélène Sabourin

## Consultation juridique

[suite de la page 1]

d'être disponible à la population visée dans les objectifs du programme: citoyens mal desservis par l'appareil judiciaire, regroupés dans leurs organisations de défense (groupes populaires, politiques, syndicaux...).

Gaétan Desnoyers et André Boucher sont les nouveaux responsables du service. Un bilan a été fait des expériences passées dans ce domaine et les membres de l'équipe en ont tiré un certain nombre de conclusions pratiques. Ainsi, le «cas-à-cas» cesse d'être l'axe autour duquel gravitent les autres activités du service: il devient un projet parmi les autres.

Et pour éviter que ceux qui y travaillent ne soient coupés des autres expériences en cours, explique Gaétan Desnoyers, les coordonnateurs de chaque projet se rencontreront tous les mois pour faire le point, discuter de l'évolution du service, vérifier si les principes d'intervention dans le milieu sont respectés.

Autre nouveauté: les étudiants impliqués dans un milieu donné devraient pouvoir effectuer sur place le stage obligatoire de la 4e session. «Cela vaut mieux qu'un parachutage en terrain inconnu», commente M. Desnoyers.

Yves Lagueux coordonnera le travail d'une dizaine d'étudiants dans cinq bureaux Acefs de la région montréalaise; ils entendent vraiment s'intégrer aux structures, non pas seulement à titre de juristes-consultants, mais de militants.

«Il est plus facile de gagner à la loterie que de gagner une cause contre un médecin». Pour cette raison, l'Association pour la promotion de la santé a demandé que trois étudiants préparent un dossier sur la responsabilité contractuelle des professionnels de la santé envers leurs patients, dans le but d'engager des poursuites.

Gérard Lagüe a la responsabilité de cette initiative.

La CSN a besoin tous les ans d'étudiants pour identifier certains problèmes et monter des dossiers en conséquence. Cette fois, il s'agit de faire une étude sur les sentences arbitrales et les juges-arbitres. Cela devrait mobiliser une quinzaine d'étudiants, sous la direction de Lucie Korney.

Quant au projet CLSC centre-ville, supervisé par Jean-François Vallerand, il portera principalement sur les problèmes d'incorporation, les conditions de vie des chambreurs, le «cas-à-cas»... Certaines actions ont déjà été amorcées en ce sens l'an dernier. Notons que la liste des projets énumérés ci-haut n'est pas exhaustive: d'autres pourraient venir s'y greffer, au rythme des demandes - peut-être les vôtres - et des besoins.

Rappelons également que le Service de consultation juridique est situé au 9e étage du pavillon Riverin I, qu'il est ouvert à tous, aux jours et aux heures suivants: les mardi et jeudi, de 13h30 à 16h30, et le mercredi, de 16h00 à 19h00. C.G.

L'équipe de rédaction a l'entière responsabilité du contenu du journal, qui n'engage en rien la direction de l'Université du Québec à Montréal.

## l'Uqam

volume V, numéro 7  
23 octobre 1978

publié par:  
section information  
Université du Québec à Montréal  
1199 rue de Bleury, Montréal  
téléphone: 282-7040

rédaction: Claude Asselin, Claire Gauthier, Denise Neveu, Hélène Sabourin  
photos: service de l'audiovisuel  
Dépôt légal: deuxième semestre 1978  
Bibliothèque nationale du Québec



Le 11 octobre, l'assemblée générale du SEUQAM ratifiait la nomination des membres du comité de négociation déjà élus par leur assemblée respective de secteur. Dans l'ordre, de gauche à droite, Jean-Pierre Gorry (métiers et services), Micheline Bourassa, présidente du SEUQAM et membre d'office, Lisette Laurin (bureau), Rita Boudreau (professionnel) et Christiane Voyer (technique).

## Dans nos feuillets

[suite de la page 1]

famille, habituellement un parent. Un troisième type de récit, beaucoup moins important que les deux autres, met en vedette le «héros prosélytique»; celui-ci se situe alors en marge de la famille et investit toute son énergie dans une action sociale.

La recherche que dirige Mme Renée Legris n'est pas terminée; les résultats de l'analyse résumée ci-haut seront accompagnés d'une sélection de textes, d'une étude historique sur les auteurs, sur le contexte institutionnel de l'époque, sur l'organisation de la radio sur le fonctionnement des structures commerciales qui ont rendu possible cette sorte de production, etc.

A noter que les travaux effec-

tués à l'UQAM dans ce domaine, depuis 1971, ont permis de constituer une banque de 650 000 pages de textes microfilmés, ouverte aux professeurs et étudiants-chercheurs qui fouillent ces questions. Ces archives sont situées au 4e étage du pavillon Louis-Jolliet.

C.G.

## Bref

M. Antonin Boisvert, vice-recteur aux communications, était récemment l'invité du Club Richelieu-Montréal, à l'Hôtel Regence Hyatt. Il a prononcé une causerie sur «La personnalité de l'UQAM.»

## Un échange Paris VII-UQAM

«Nous venons découvrir un monde que nous ne connaissons pas, un système différent que nous venons interroger», relatent avec une ferveur fraternelle MM. Pierre Ansart et Henri Moniot, deux universitaires français en fin de séjour au Québec où ils ont vécu pour ainsi dire les problèmes de didactique de nos milieux d'enseignement, évalué nos interrogations, constaté de visu les efforts locaux dans le cadre de l'échange Université de Paris VII-UQAM.

Pour MM. Ansart et Moniot, respectivement d'une part sociologue de la connaissance, professeur à Paris VII et d'autre part historien-géographe, maître-assistant d'histoire à Paris VII, directeur de l'UER (unité de recherche intégrée) de Didactique des disciplines, la préoccupation didactique est ici, et particulièrement à l'UQAM plus large qu'en France où l'université ne s'occupe pas de didactique, n'est pas chargée de la formation des maîtres; où, contrairement à ici, les gens s'intéressent à la didac-

tique, mais en dehors de leurs charges d'enseignement. Pour eux, les modifications des programmes de sciences humaines affectent surtout les contenus, alors que du côté québécois, les terrains d'applications débordent le champ restreint de la didactique des disciplines. Ils se disent heureusement étonnés de l'intensité et de l'ampleur des travaux, ainsi que de la qualité d'élaboration des documents — «Quelle chose de très neuf!» en ce qui concerne l'enseignement secondaire par exemple. Alors qu'en France, s'il existe une longue tradition dans la formation de l'instituteur, homologue de l'enseignant québécois au primaire (par exemple, le renom de l'Institut pédagogique de Saint-Cloud n'est plus à faire), le problème de la formation des maîtres de l'enseignement secondaire reste entier; d'ailleurs, l'enseignant ordinaire n'est pas préparé à connaître le jargon des revues psycho-pédagogiques. Aussi le débat est-il ouvert: l'université donne au maître sa



Points communs et complémentarité... De gauche à droite, MM Michel Allard, Pierre Ansart, Henri Moniot et Claude Dupuis.

discipline en tant que praticien, mais son rôle s'arrête là. Va-t-on préparer non seulement des professeurs de mathématiques, de physique, mais encore former des futurs professeurs?

Pour leurs collègues et répondants québécois, MM. Michel Allard, directeur du département des sciences de l'éducation à l'UQAM et Jean-Claude Dupuis, professeur au même département et responsable du Laboratoire de didactique et créativité, l'expérience d'un stage en France au printemps dernier leur a permis de se familiariser avec l'esprit et le fonctionnement de plusieurs

centres de recherche spécialisés de la didactique. Familiers de l'approche américaine et anglo-canadienne, MM. Allard et Dupuis ont trouvé là-bas points communs et complémentarité: «Pour nous de l'UQAM, perdus dans un monde anglophone, le contact avec d'autres interlocuteurs francophones préoccupés des mêmes questions a été l'occasion de faire le point, et particulièrement, de remettre en cause en les confrontant certains postulats de base qu'on ne comprend plus très bien dans un domaine qui nous occupe depuis 10 ou 15 ans... Bien sûr, les lois

ont changé au Québec, mais la mentalité a-t-elle tellement évolué? Même à l'UQAM, les nouveaux courants de pensée en formation des maîtres rencontrent des résistances.

«Le seul fait pour le chercheur de poser le problème de la communication trace un sentier de recherche lié à l'aspect du contenu. C'est là une problématique nouvelle où le dosage n'est pas facile! C'est une affaire de maturation dans une société où la notion d'autorité est remise en cause, où la relation maître-élève se modifie, où la masse de connaissances s'accroît.» C.A.

## En sociologie: politiques sociales comparées

«Les politiques sociales: idéologies et pratiques, analyse comparative.» Tel est le titre d'un projet intégré de coopération franco-québécoise, qui met en relation un groupe de chercheurs du département de sociologie de l'UQAM et une équipe de l'Université d'Aix-en-Provence. Théoriquement, l'expérience est en cours depuis janvier 1978. Dans les faits, elle ne démarre véritablement que cet automne, avec l'échange de stagiaires et de boursiers.

Jules Duchastel, professeur de sociologie et responsable québécois du projet, explique: «Ce délai nous a été imposé, nous n'y sommes pour rien. Entre-temps, nous avons coordonné nos vues, discuté de problématique, effectué quelques missions préparatoires.» Il décrit ainsi les objectifs qu'il poursuit en collaboration avec son homologue française, Nicole Romagnino: «Nous tenterons d'analyser l'évolution

du développement des politiques sociales en France et au Québec depuis 1960, afin de les comparer. Nous étudierons plus spécifiquement l'application de certaines réformes réalisées dans les deux pays, à travers les «pratiques idéologiques» des nouvelles institutions nées de ces réformes. L'écart entre les discours et les politiques officielles, d'une part, et la pratique des politiques sociales d'autre part, retiendra également notre attention.»

Quel est l'intérêt d'une pareille comparaison? Jules Duchastel rappelle que certaines analyses globales ont porté sur l'évolution des politiques sociales, depuis 1929, dans les pays à économie capitaliste avancée. Ces politiques ont été définies comme des stabilisateurs économiques, des moyens de contrôle sociaux; de plus, on a constaté une certaine concomitance dans leur évolution. «D'où l'avantage, du point de vue théorique, de confirmer ces



M. Jules Duchastel

hypothèses par une étude comparative plus raffinée du fonctionnement pratique des politiques sociales dans ces deux pays. Car malgré les stratégies fort différentes des Etats, elles présentent un grand nombre de similitudes.»

Par exemple, au Québec, ces réformes sont enrobées d'un beau discours humaniste. Ici, on parle de politique sociale. En France, de travail social. Les contextes politiques, historiques, sociaux, expliqueraient ces variations sur un même thème.

Un projet intégré n'est pas un projet de recherche au sens habituel du terme, commente M. Duchastel. Il vise essentiellement à mettre en rapport des chercheurs oeuvrant dans des domaines connexes au sein de deux Universités, «de leur permettre de faire ensemble un bout de chemin sur une problématique commune.» Il ajoute que les moyens mis à la disposition des intéressés sont relativement pauvres: ils se traduisent par des échanges de missions des responsables, de courte et de moyenne durée, et des échanges de boursiers et de stagiaires.

Pour mener à bien ces travaux, de part et d'autre de l'océan, les

équipes doivent donc se débrouiller avec les moyens de bord, chercher les subventions là où elles se trouvent, associer à leur projet professeurs et étudiants intéressés.

Actuellement, Louise Corribeau, étudiante de l'UQAM, complète son 3e cycle sous la direction de Mme Ramognino, maître de conférence à l'Université d'Aix-en-Provence. Sa recherche porte sur un sujet concomitant au projet décrit ci-dessus.

Parallèlement, Anne-Marie Ascaride effectuée à l'UQAM un stage de dix mois; elle a complété sa scolarité doctorat à Aix-en-Provence, et travaille ici en collaboration avec M. Duchastel.

En principe, la durée du projet est de deux ans et demie. Cela signifie qu'il doit prendre fin en juin 1981. Une année déjà s'est écoulée et la recherche ne fait que commencer. «Ce problème de délais est considérable», avoue Jules Duchastel. C.G.



Au colloque, de gauche à droite: MM Jean Ménard, vice-recteur exécutif; Jean-Pierre Dion, directeur du module de mathématiques; Claude Pichette, recteur; Albert Jacquart, de Paris.



Discussion animée à l'un des 52 ateliers du colloque.

## Xe Colloque des mathématiciens: bilan et perspectives

«Bien qu'encore jeune parmi la communauté internationale des chercheurs en mathématiques (après tout, nous n'en sommes qu'à la deuxième génération de mathématiciens au Québec!), notre monde québécois des mathématiciens a déjà quitté le stade embryonnaire et s'engage résolument vers une plus grande reconnaissance hors des frontières dans plus d'un domaine des mathématiques!»

C'est en ces termes enthousiastes que M. Jean-Pierre Dion, directeur du module de mathématiques à l'UQAM et organisateur du 10e Colloque des mathématiciens du Québec qui s'est déroulé le 14 octobre dernier au pavillon Lafontaine, a commenté l'événement. Plus de 150 chercheurs de tous les coins du Québec et de l'Ontario ont participé à une cinquantaine de communications faisant état de recherches récentes

d'universitaires dans tous les secteurs des mathématiques. L'UQAM y a pris une part active, en particulier par la douzaine de communications de professeurs du département de mathématiques.

Très appréciée fut la conférence du professeur Paul Gauthier, de l'U. de M., sur «l'approximation uniforme dans le plan complexe» tandis que l'entretien sur la génétique des populations de

M. Albert Jacquart, généticien de renom mondial et professeur invité au département de mathématiques a suscité de multiples questions, et la discussion s'est poursuivie même après le banquet, tard en soirée.

Par ailleurs, dans l'expédition de ses affaires courantes, l'assemblée des chercheurs au 10e Colloque a demandé à l'Association mathématique du Québec (AMQ) de considérer leur regrou-

pement comme «un groupe d'intérêt de l'AMQ» et de lui accorder ainsi un statut juridique avec une latitude d'autonomie. Le succès tant quantitatif que qualitatif du Colloque est attribuable aux gens de l'UQAM qui ont relevé le défi de son organisation, savoir les professeurs Pierre Bouchard, Charles DeFlandre, Jacques et Gilbert Labelle, Jean-Pierre Dion ainsi que Hélène Decoste.

C.A.

## La présidente du SEUQAM en France

«Plus tu travailles dans un syndicat, plus tu vois ses faiblesses et tes propres faiblesses. Au niveau de l'information particulièrement, il reste beaucoup à faire au SEUQAM, estime la présidente des employés de l'UQAM, Micheline Bourassa, à la veille de son départ pour un stage en France sur «l'information et le syndicalisme».

Le stage qui regroupe une vingtaine de militants «à la base» (non pas des Centrales) est organisé par l'Office franco-québécois. Y figurent des syndiqués de la CSN, la FTQ et la CEQ, qui ont cru nécessaire de passer un weekend ensemble avant de quitter le Québec «afin de faire le consensus sur les objectifs et les modalités de fonctionnement du stage».

Les participants souhaitent étudier comment s'organise l'information syndicale en France dans les grandes centrales (CGT et CFDT) et au sein des syndicats



Mme Micheline Bourassa

locaux. Mais ils chercheront surtout à suivre le cheminement de l'information syndicale «du haut vers le bas». L'information telle que comprise et véhiculée par les Centrales et les Fédérations est-

elle reformulée, tronquée, ou aseptisée chemin faisant, en traversant les différentes instances syndicales? Et une fois reçue par les membres-syndiqués, comment est-elle perçue?

Le programme du groupe québécois est chargé: rencontres avec la CGT et la CFDT, séjour à Angers où le maire et les principaux conseillers sont d'anciens militants syndicaux qui ont pris en main les affaires municipales, visite-échange aux usines Renault, journée d'étude avec un groupe syndical d'éducation populaire «Cadre de Vie», rencontre avec une section syndicale d'une coopérative vinicole.

Le stage amènera aussi les vingt participants à vivre un moment avec un groupe de travailleurs en conflit. «Nous verrons comment ils organisent le travail d'information, de sensibilisation, de mobilisation pendant la lutte», dit Micheline Bourassa, qui considère que «la formation syndicale passe par cet apprentissage des différentes formes d'information.»

La présidente du SEUQAM reconnaît que le syndicalisme s'est développé et se vit différemment en France et au Québec. «Tout n'est pas à prendre en bloc», note Mme Bourassa, que la perspective de ce voyage d'étude de trois semaines en France enthousiasme.

H.S.



M. Hubert Manseau: «Dès 72, une orientation vers le mode dialogué.»

### En informatique

## Le succès explique la pénurie

«Nous sommes dans une position difficile, nos équipements sont sursaturés!» Loin d'être un appel de détresse, ces paroles sont dites avec un calme encourageant. Pour comprendre l'optimisme relatif de M. Hubert Manseau, du service de l'informatique, il faut revoir avec lui dans quel contexte il situe ce qu'il appelle une situation de pénurie. M. Manseau, on le sait, est responsable des systèmes reliés à l'enseignement et à la recherche. «Dès 1972, nous avons pris une orientation vers le mode dialogué. Cette orientation nous est venue à cause de notre style de campus éparpillé. Pour éviter de se promener d'un pavillon à l'autre avec des boîtes de cartes, comme je l'ai fait moi-même en hiver, on a installé des terminaux un peu partout en les regroupant en salles communes, en mêlant terminaux avec imprimante et sans imprimante.»

Depuis deux ans on a commencé à multiplier les terminaux graphiques; quatre sont venus s'ajouter, ce qui permet non seulement de faire des dessins, des cartes éco-géographiques, mais encore du vrai design (aux Arts), des graphiques et des structures moléculaires (en physique), des plans en deux et en trois dimensions des sites de fouilles (en archéologie).

Qu'est-ce que le mode dialogué, privilégié par le service de l'informatique? C'est l'utilisation de l'ordinateur en direct via une console, ce qui permet un dialogue entre l'homme et la machine: «Un bon dialogue se définit par l'intelligence de la machine, explique M. Manseau. Celle-ci tient

compte des erreurs de syntaxe et en prévient l'utilisateur. Ainsi de suite. Dès 1972, nous avons pris un pari là-dessus; on a acheté et écrit des programmes fonctionnant vraiment en dialogué. Même si c'est un peu plus lourd de fonctionnement, l'utilisateur y gagne facilement quelques heures. Dans l'ensemble de nos opérations le succès a été tel que l'UQAM est une des institutions les plus avancées dans le domaine; nous dépassons l'U. de M. et en proportion et même en chiffres absolus pour le nombre de terminaux: 125 contre 100. Donc, une énorme réussite. Comme conséquence, nos équipements sont surchargés...»

Pour le meilleur des services et pour une utilisation optimale, l'informatique demande aux utilisateurs d'être polis entre eux, de ne pas monopoliser les lignes et de ne pas employer un terminal si on n'y travaille pas sérieusement. A l'heure actuelle, le nombre de terminaux est adéquat, il y a des disponibilités en général. Ce qu'il y a de plus difficile, c'est de communiquer avec l'ordinateur de Québec (l'UQAM a 22 ports d'entrée et de sortie exclusifs avec Québec, ainsi qu'une trentaine sur son propre ordinateur).

Sur une base d'entente ponctuelle, le soir, en dehors des heures de pointe, l'ordinateur de l'UQAM peut être mis à la disposition d'usagers d'autres constituantes, par exemple pour l'utilisation d'un produit comme l'ISP-UCI, version dialoguée très employée en linguistique pour le traitement symbolique.

C.A.

## Laborit revient

Pour la deuxième année consécutive, le département des communications invite M. Henri Laborit, biologiste français, à participer à ses activités d'enseignement et de recherche. Vendredi, le 20, M. Laborit animait un télécolloque-vidéo mettant en communication les constituantes de Montréal et de Chicoutimi ainsi que le siège social de Québec. Le télécolloque se tenait dans les locaux de l'ENAP à Montréal.

M. Laborit soulignait lors de ce télécolloque «que l'information est définie négativement». Comment aller plus loin? M. Laborit, selon la problématique qu'il exposait dans «La Nouvelle Grille», a discuté d'une théorie générale de l'information applicable tant à l'intérieur des systèmes biologiques que socio-politiques.

Cette semaine, en plus d'une série de rencontres prévue avec les professeurs et des groupes-cours en communications, M. Laborit donnera une conférence publique au Gesù. Le thème: «L'environnement et l'ennvironné». L'idée de départ: «Les rapports de l'individu avec l'environnement se réalisent d'abord par l'intermédiaire de son système nerveux, lequel préside à ses comportements à l'égard du milieu.»

La conférence a lieu à 20 heures, mardi, le 24 octobre.

H.S.

## Bref

M. André Baillot, étudiant de 2e année au bacc. en urbanisme, a reçu la bourse de \$1 000 offerte régulièrement depuis quelques années par M. A. Stern, homme d'affaires montréalais, à un candidat méritant des sciences administratives à l'UQAM, en particulier dans le domaine de l'immobilier. M. Baillot a été choisi par un comité de sélection parmi une cinquantaine d'étudiants.

## les gens d'ailleurs...

### Catherine Dasté



comme un véhicule d'idées. C'est une forme d'art qui favorise le développement de la sensibilité et la disponibilité des sens. Par le texte, la couleur, la lumière, les éléments visuels, le rythme, la musique, le théâtre établit un autre rapport avec les sens. Non univoque. Multiple.»

Les options artistiques de Catherine Dasté situent son travail ni carrément du côté du naturalisme ni tout à fait chez les innocentes fées de nos enfances. «Chaque voie théâtrale a sa place, s'empresse-t-elle de préciser avant d'émettre son point de vue, et une forme n'exclut pas l'autre. Mais je ne crois pas, pour ma part, à l'opposition imagination-réalité. L'imaginaire, le fantastique, l'étrange sont contenus dans la réalité. J'ai toujours cherché un théâtre où l'imaginaire tient une grande place. C'est toujours très simple. C'est comme si je disais aux enfants: on a plein d'histoires dans sa tête, alors on se les raconte.»

Devant ce type de spectacles où les personnages ne sont pas situés de façon absolue, où chacun a la liberté d'échafauder sa propre histoire, il semble que la réaction des jeunes en soit une de grande ouverture... à moins que les grands ne s'en mêlent comme l'observe Mme Dasté: «Les enfants peuvent être contrariés par l'intervention d'enseignants réfractaires aux interprétations non-linéaires. Ces derniers sont habitués à n'admettre qu'une seule explication valable et se sentent alors dépossédés de leur savoir. D'autres adultes ont l'habitude de vérifier chez les enfants s'ils ont compris. Or, il faut laisser au spectacle le temps de faire son chemin...»

Catherine Dasté a plus d'une corde à son arc. Depuis 1966, elle occupe la fonction de conseillère technique et pédagogique au secrétariat d'Etat (ou au ministère? même les Français de France en perdent leur latin) à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports. A ce titre, elle dirige fréquemment des stages de formation en expression dramatique pour des animateurs qui oeuvrent, en grande majorité, hors du cadre scolaire.

C'est dans cette foulée qu'elle dirige actuellement un stage de production théâtrale au module d'art dramatique, à raison de 18 heures par semaine durant six semaines. «Bien trop peu pour élaborer un spectacle, dit-elle. Aussi nous présenterons à la fin du mois quelques séances de travail public. L'occasion de montrer la carcasse davantage que le produit fini.»

Il faut voir avec quel pétilllement elle cause du prochain spectacle qu'elle présentera dès son retour à Sartrouville, où le texte, bien que très rigoureux ne sera qu'un élément parmi d'autres, où la musique en sera une de voix, de bruits, de pas, etc. «Nous ne revenons jamais en arrière, conclut-elle. Chaque spectacle est enrichi de tous les précédents.»

Catherine Dasté semble mue par l'énergie des passionnées. Et le goût du combat.

Ses vingt ans de jeu auprès des petits ne l'ont pas encore consolée de cette société où l'enfant importe «dans la mesure où il est un client, un marché».

L'espace d'un lever de rideau, certains enfants auront tout de même, grâce à son travail, senti qu'ils étaient bien autre chose.

Denise Neveu

«Respirez l'autre.» De ces mots, Catherine Dasté ponctue les exercices de travail d'un groupe d'étudiants au théâtre du pavillon d'art dramatique. A l'entendre parler de ses presque vingt ans de métier en théâtre pour enfants, on a d'ailleurs l'impression que c'est à cela même qu'elle s'est toujours employée: à respirer les enfants.

Comédienne de profession, le hasard, qui fait bien les choses, l'amène en 1959, à monter un premier spectacle pour enfants à Saint-Etienne. Dès lors, le ton était donné: «Nous sommes allés rencontrer des enfants, dit-elle; nous avons écouté ce qu'ils avaient à raconter, puis ils ont fait le scénario et dessiné les costumes.»

Après dix années d'expériences de tous genres, Catherine Dasté fonde une troupe permanente de théâtre pour enfants. Depuis 70, «La Pomme verte» qui a pignon sur rue à Sartrouville, en banlieue parisienne, effectue des tournées dans les écoles de la région et en province.

Jamais au grand jamais les membres de la troupe ne se sont contentés de puiser dans un répertoire tout cuit. «Nous préférons de loin créer nos propres histoires», souligne la directrice. Et toujours, qu'il s'agisse d'un spectacle pour les tout-petits ou pour les adolescents, les scénarios naissent d'une écoute des enfants: «Nous allons les voir, nous les regardons vivre, nous échangeons avec eux.»

Au fil des tournées, à même les discussions en coulisse et les pépins de «La Pomme verte», de profondes convictions se sont forgées chez Catherine Dasté. Parmi les plus vives: le théâtre pour enfants n'est pas un sous-produit du théâtre pour adultes; ce n'est pas nécessairement un théâtre bébé, farci de culbutes et de pitreries («faire rire n'est pas méprisable mais les clowns de qualité sont tout de même assez rares...»); loin de ne se réduire qu'à un genre, le théâtre pour enfants ouvre la voie à de multiples possibilités d'invention et de recherche théâtrales; enfin plus ils seront rigoureux, exigeants, de qualité, meilleurs seront les spectacles pour enfants.

«Le théâtre pour enfants, explique Catherine Dasté, est d'abord et avant tout pour moi du théâtre. Et je ne vois pas le théâtre